

·  
·  
·  
·  
·

# ASSOCIATION LES BASTIDES GOUIRAN

Cabriès, le 28 octobre 2007

## NOTE D'INFORMATIONS

N°14

Deux mois sont passés depuis notre Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre. Que s'est-il passé depuis ? Quelles sont les actions qui ont été menées ? Ou en sont les dossiers en cours ? Quels sont ceux qui ont été mis en chantier ? Il est légitime que vous soyez tenu informé. La quatorzième édition de cette note d'informations est l'occasion pour faire le point.

Aujourd'hui, trois dossiers sont gérés en parallèle. Le premier d'entre eux et historiquement le plus ancien, la procédure judiciaire contre maître Caumel. Le second, né de la décision du 1<sup>er</sup> septembre, la récupération des parties communes. Le troisième, la cession de la voie à la commune de Cabriès. Dans l'ordre, voici la situation de chacun d'entre eux.

### **LA PROCEDURE JUDICIAIRE CONTRE MAITRE CAUMEL.**

Une transaction à l'amiable est sur le point d'aboutir. L'accord devrait porter sur le paiement du montant initialement séquestré chez Maître CAUMEL et dépensé de façon « cavalière » ainsi qu'un montant forfaitaire correspondant à peu près au coût total de la procédure. L'affaire devrait être réglé dans les semaines à venir. Le moment venu nous pourrions enfin faire les comptes sur ce dossier et le clôturer.

### **LA RECUPERATION DES PARTIES COMMUNES**

A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre, un rendez-vous a été pris avec Maître STAIBANO, notaire à Gardanne, pour lui demander de préparer un projet d'acte de cession à titre gratuit des parties communes à notre ASL. Ce projet a été rédigé et remis à Maître Simon LAURE, liquidateur judiciaire de SEFAM II. Le 11 octobre, ce dernier a adressé au notaire un courrier demandant des précisions hypothécaires. Ce dossier est en cours de régularisation et suit une procédure légale de validation qui devrait durer un plus d'un mois encore.

### **LA CESSION DE LA VOIE A LA COMMUNE DE CABRIES**

Parallèlement, afin de gagner du temps, une prise de contact a eu lieu avec le Géomètre Expert Michel RICHARD à MALLEMORT qui, dès l'origine, a cadastré le lotissement. Après une rencontre au lotissement et quelques explications sur nos objectifs, il nous a adressé un projet de plan de division des parties communes. A l'heure qu'il est, un rendez-vous avec la commune a été programmé le 12 novembre prochain. L'objectif étant de présenter ce projet et de demander que la cession de la voie soit mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Voilà ce que l'on peut dire aujourd'hui sur ces dossiers. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des suites de chacun d'entre eux dès que des avancées significatives auront eu lieu. Les jalons sont posés, restent à récolter les résultats.

A votre disposition pour plus d'informations.

Pierrick DUPERRON

Demain s'invente aujourd'hui